

Petit Bavard

Bonne
vacances...

JUILLET &
AOÛT 2019



Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac

Sommaire

Page 2 Sommaire

Page 3 La vie Municipale

Page 4 Alerte municipale

Page 5 La Bibliothèque

Page 6-8 La Chronique de l'inspecteur

- ✓ Règlement 011-2019
- ✓ Vacance de l'inspecteur

Page 9 Régie des Incendies

- ✓ Prévention BBQ & FEU

Page 10-14 Église

- ✓ horaire des messes ;
- ✓ Rapport financier ;
- ✓ 25 août, 50^e anniversaire de d'ordination de sacerdotale de l'abbé Yves Marcil

Page 15 Sondage BSVM

Page 16-Information divers

Page 16-18 Âge d'or

- ✓ Vie active;
- ✓ Vente de garage & épluchette de blé d'inde ;

Page 19 Dépanneur Camping

- ✓ Nouveauté-Vente de permis ;

Page 20-22 Calendrier des activités du camping

Page 22 Location de salle Anna Nobert ;

Page 23 Communiqué-Mon empreinte d'eau;

Page 24 Responsable du Petit Bavard;



BIENVENUE DANS LA MUNICIPALITÉ DE **SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Un lieu panoramique!

La Vie municipale

Séance du conseil a eu lieu le 3 juillet. Afin de prendre connaissance des sujets traités lors de la séance du conseil, nous vous rappelons que les textes intégraux des décisions du conseil municipal sont disponibles pour consultation au bureau municipal.

Prochaine séance du conseil

Se tiendra, le 7 août 2019 à la salle des séances à compter de 19 heures. Il nous fera grandement plaisir de vous y accueillir et de vous informer de votre monde municipal. Soyez présents en grand nombre, nous apprécions votre présence !

Horaire du Bureau municipal

Lundi au mercredi : 9 h 00 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 9 h 00 à 12 h et de 12 h 30 à 16h.

Vendredi : fermé.



SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informé
immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.



NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



avis
d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris
d'aqueduc



risque
d'inondation



avis
important



alerte
environnement



déneigement

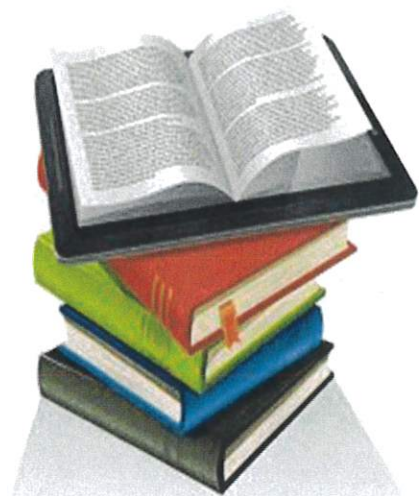


indice de feu

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

strochdemekinac.alertesmunicipales.com • 819 646-5635





Bibliothèque Municipale

Vacance du
18 juillet au
7 août !!!

Lieu : 1216 rue Principale, St-Roch-de-Mékinac

Responsable : Mme Lise Bérubé

Horaire de la bibliothèque : tous les mercredis de 13h00 à 16h00 et de 18h30 à 20h30.



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

RÈGLEMENT NUMÉRO 011-2019

RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION DE VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la loi L.R.Q. V-1.2 « Loi sur les véhicules hors route » et le règlement V-1.2, r.5 « Règlement sur les véhicules tout terrain » du Gouvernement du Québec, établissent les règles relatives aux utilisateurs hors route, en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation sous réserve de conditions ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 626, paragraphe 14 du Code de la sécurité routière, une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors route sur tout ou sur une partie d'un chemin dont l'entretien est sous sa responsabilité, dans les conditions et pour les périodes de temps qu'elle détermine ;

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis que la pratique du véhicule tout terrain favorise le développement touristique et économique ;

ATTENDU QUE le Club Quad Mékinac (2011) sollicite l'autorisation de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac pour circuler sur certains chemins municipaux ;

ATTENDU QU'un projet de règlement numéro 011-2019 « Règlement relatif à la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux » a été déposé et présenté lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2019 ;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a dûment été donné par la conseillère Lucie Geoffrion lors de la séance du conseil, tenue le 3 avril 2019 ;

ATTENDU QUE le texte du règlement a été rendu disponible au public plus de 2 jours avant son adoption, et plus de 72 heures pour les élus ;

ATTENDU QUE des copies dudit règlement ont été mises à la disposition du public au début de la séance, à laquelle le règlement a été présenté pour adoption ;

ATTENDU QU'avant son adoption, il a été mentionné l'objet dudit règlement, sa portée conformément à l'article 445 du Code municipal

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Micheline Demers

appuyé par Marlène Doucet

d'adopter le règlement portant le numéro 011-2019 intitulé : Règlement relatif à la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux. Le présent règlement décrète et statue ce qui suit, savoir :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 OBJET

L'objet du présent règlement vise à établir la liste des chemins publics sur lesquels la circulation des véhicules tout-terrain sera permise sur le territoire de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, le tout en conformité avec la Loi sur les véhicules hors route.

ARTICLE 3 VÉHICULES HORS ROUTE VISÉ

Le présent règlement s'applique aux véhicules tout terrain au sens de la Loi sur les véhicules hors route.

ARTICLE 4 LIEU DE CIRCULATION

La circulation des véhicules hors route visés à la Loi sur les véhicules hors route est permise sur les chemins et sur les longueurs maximales prescrite ci-après :

- Rue Principale (2.7 km)
- Rue Mongrain (1.2 km)
- 1^{er} rue (0.25 km)
- 3^e rue (0.25 km)
- 6^e rue (0.2 km)

Note : La 1^{er} rue est à l'entretien du ministère des Transports.

ARTICLE 5 PÉRIODE VISÉE

L'autorisation de circuler aux véhicules hors route visés, sur les lieux ciblés au présent règlement, est valide à l'année sans aucune restriction.

ARTICLE 5 RESPECT DE LA SIGNALISATION

L'autorisation de circuler est accordée en tout temps, et aux endroits prévus, et signifiée par la présence d'une signalisation routière appropriée.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Guy Desssureault, maire

Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

AVIS DE MOTION : 03 avril 2019

ADOPTION : 17 avril 2019

PUBLICATION : 18 avril 2019

EN VIGUEUR : 18 avril 2019



**Je serai en vacances
du 8 au 14 septembre 2019,
au plaisir de vous servir
le 17 septembre 2019**

Véronique Baril, inspectrice en bâtiment
Municipalité de la Paroisse de St-Roch-de-Mékinac
1216, rue principale
St-Roch-de-Mékinac (Québec)
G0X 2^E0
819 646-5635 ext.130
inspecteurst-roch@regionmekinac.com



Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice
1210, route Ducharme
Saint-Roch-de-Mékinac (Québec)
G0X 2E0
Tél. : 819 646-5200

Télé. : 819 646-5200
rivstm@tlb.sympatico.ca



C'est sous le nouveau thème « Le premier responsable c'est toi! » que se tiendra, du 6 au 12 octobre 2019, la Semaine de la prévention des incendies (SPI).

Saviez-vous que ...

Si un incendie survenait chez vous, **en trois minutes, le feu et la fumée pourraient vous piéger**. Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :

- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps;
- Préparez le plan d'évacuation de votre résidence.



JUILLET

28 juil. : célébration dominicale

AOÛT

4 août : célébration dominicale

11 août : célébration dominicale

18 août : célébration dominicale

25 août : MESSE / célébrée par : Mgr
Paul Émile Landry
50^{ième} anniversaire d'ordination
sacerdotale de l'Abbé Yves Marcil

Intention messe pour : Mme Yolande
Rheault Vaugeois par : Mme Lucie
Vaugeois

SEPTEMBRE

1 sept. : célébration dominicale

8 sept. : célébration dominicale

15 sept. : célébration dominicale

22 sept. : MESSE

Intention pour : Mme Réjeanne Gélinas
Mongrain

Par : Communauté St-Roch de Mékinac

29 sept. : célébration dominicale

BON ÉTÉ!!!

RAPPORT FINANCIER					
BILAN au 31 décembre 2018			COMMUNAUTÉ ST-ROCH DE MÉKINAC / MATTAWIN		

<u>REVENUS</u>					
		2018:	2018		
Code		St-Roch de Mékinac	Mattawin	Total	
5010	Grans'Messes	240,00		240,00	
5021	Funérailles	600,00		600,00	
5022	Quêtes aux Funérailles	266,10		266,10	
5030	Quêtes Ordinaires	2 226,57	263,05	2 489,62	
5060	Dîme	855,00	100,00	955,00	
5080	Lots de Cimetière	250,00		250,00	
5081	Entretien annuel cimetière	12,00		12,00	
5083	creusage urne	100,00		100,00	
5090	Dons	200,00	200,00	400,00	
5100	Intérêts gagnés	148,79		148,79	
5101	Intérêts capitalisés	163,66		163,66	
5102	Ristourne	7,54		7,54	
5172	Certificats	115,00		115,00	
5174	Rameaux	34,00		34,00	
5220	Luminaires	462,00		462,00	
5291	Subvention provincial	1 000,00		1000,00	
5300	Autres revenus	26 556,78		26556,78	
	s.total	33 237,44	563,05	33 800,49	
	<u>TOTAL DES REVENUS</u>		33 800,39		

DÉPENSES				
Code		2018	2018	
		St-Roch de Mékinac	Mattawin	TOTAL
6010	Grand'Messes	112,00		112,00
6025	funérailles	95,00		95,00
6019	prédicateur	445,00		445,00
6103,2	CNSST-bénévoles	176,33		176,33
6116	Éclairage	2 138,45	162,90	2 301,35
6117	Coût mazout	477,70		477,70
6131	Luminaires	553,21		553,21
6132	Vin	11,25		11,25
6133	Hosties	56,60		56,60
6140	Entretien-Église	39,97		39,97
6141	Entretien-terrain	80,19		80,19
6150,1	Entretien - presbytère	284,00		284,00
6150,6	Location -salle	100,00		100,00
6151,3	Creusage urne	100,00		100,00
6160	Frais bureau	314,46	57,15	371,61
6161	Frais administration	39,15	35,40	74,55
6165	Ass. Mutuelle des Fabriques	2 932,96	764,95	3 697,91
6170	Prions	239,10		239,10
6172	Carnets et cartes	5,60		5,60
6176	Livres religieux	24,81		24,81
6177	Fleurs	105,00		105,00
6200	Tribut diocésain	300,00		300,00
6250	Frais déplacement	306,10		306,10
6280	Pastoral communauté	395,48		395,48
6300	Autres dépenses	10 300,00		10300,00
6311	Services partagés /pastorale	609,72		609,72
6313	Services partagés /secrétaire compt.	590,82		590,82
	s.total	20832,90	1 020,40	21853,30
	TOTAL DES DÉPENSES	20832,90	1 020,40	21853,30
	TOTAL DES REVENUS	33237,44	563,05	33800,49
	TOTAL DES DÉPENSES	-20832,90	-1 020,40	-21853,30
	Excédent des Revenus sur les Dépenses	12404,54		11947,19
	Excédent des Dépenses sur les Revenus		-457,35	

UNE INVITATION

L'année 2019 marque le **50^{ième}** anniversaire d'ordination sacerdotale (1 juin 1969) de **L'Abbé Yves Marcil**.

Le 25 août prochain, vous êtes cordialement invités à célébrer cet anniversaire. Cette fête se veut un témoignage de reconnaissance dans la joie et la fraternité.

Le comité organisateur composé de Jean-Yves Levasseur, Léa Chandonnet, Lyette Genest, Fernande Cossette, Carole Marineau, Louise Tellier, Louise Morin et Gaétan Beauchesne, seront heureux de vous accueillir.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 9 h.30 Messe à l'église de St-Roch de Mékinac, célébrée par Mgr Paul-Émile Landry
et hommage à L'Abbé Marcil.
- 11 h. Buffet gratuit sera servi à la Salle de l'Âge d'Or Anna Nobert
1455 Rte 155
St-Roch de Mékinac

PARTICIPATION ET CONTRIBUTION ACCEPTÉES JUSQU'AU 5 AOÛT 2019

Bienvenue à tous et merci à l'avance

Le comité organisateur

Contribution volontaire pour le cadeau appréciée

Veuillez faire parvenir vos réponses et contribution à :

Communauté St-Roch de Mékinac

Att : Louise Morin

1214, rue Principale, St-Roch de Mékinac, Qc. G0X 2E0

Tél : 819-646-5434

DÉTACHEZ ET REMETTEZ AVEC VOTRE INSCRIPTION

Participation

Nom :

Adresse :

Tél :

Je serai présent (e) : Nombre de personnes :

Contribution.....\$



COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER L'UN DES DEUX
PRIX CI-CONTRE EN
NOUS FAISANT PART DE
VOTRE OPINION SUR
L'EAU!

SONDAGE

PRIORISATION DES PROBLÉMATIQUES
POUR LA MISE À JOUR DU PDE

POUR PARTICIPER, CLIQUEZ ICI OU CONSULTEZ
WWW.BVSM.CA



solutions
ecofitt



BVSM
BASSIN VERSANT
SAINT-AURICE

ile

20X

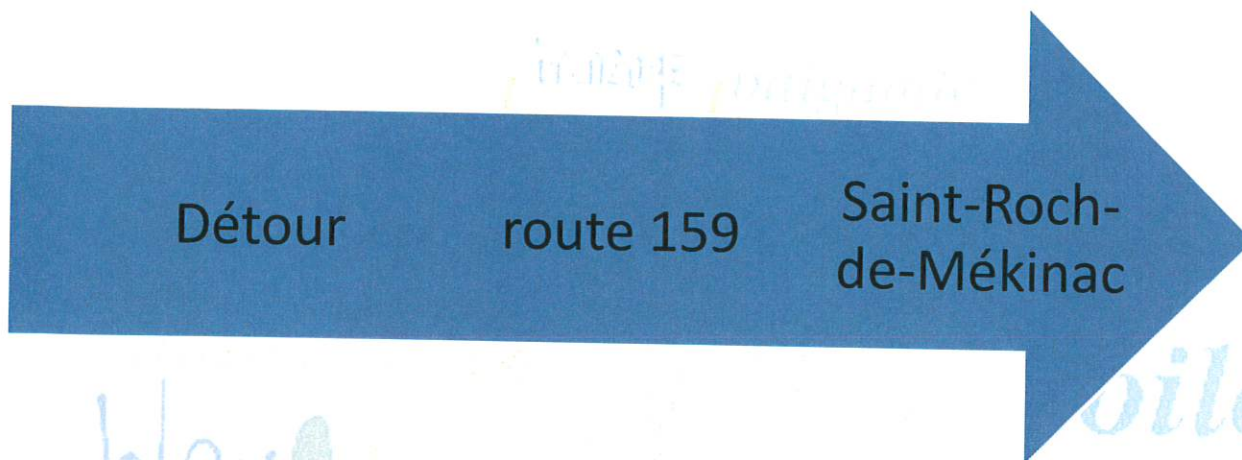
short

1

EL

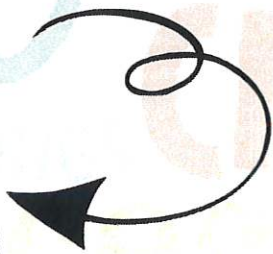
1

sable
maillot de bain



Étant donné que des travaux routiers majeurs sont présentement en cours sur la route 153 entre St-Georges de Champlain et St-Tite et que lors du Festival western, des automobilistes vont peut-être préférer circuler sur une route asphaltée au lieu d'une route en gravier, il est probable que le parcours alternatif qui est proposé aux automobilistes et qui passe sur votre territoire soit utilisé de manière accrue cette année. Ce qui pourrait provoquer une plus grande affluence à cet endroit.

Vous remerciant de votre collaboration.



PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

Le 12 avril dernier, Madame Line Mongrain a reçu une plaque de la part du Centre d'Action bénévole de Saint-Tite pour la livraison du petit journal.

Félicitations pour ton temps et ton implication durant toutes ces nombreuses années.

AVIS À TOUS

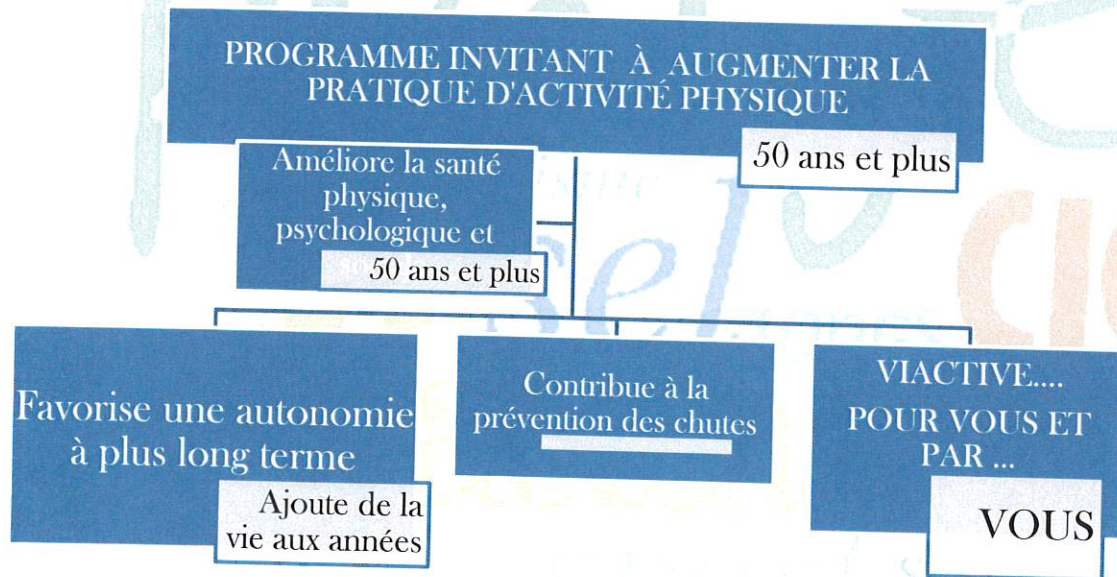
Ceux qui s'étaient inscrits pour les jardins communautaires pour des raisons hors de mon contrôle, le projet est remis à l'an prochain. Je garde vos noms en banque pour mai 2020. Je m'excuse du contretemps l'an prochain ont devrait être prêts.

MERCI

À nos commanditaires Resto Saint-Rock; le Villager; Le Resto la vieille Banque Saint-Tite; Remorquage Robert Tessier pour vos beaux prix.

J'en profite aussi pour remercier Lise Thibeault & Carole Rodrigue pour leur aide à peindre des tasses qui ont été remises à toutes les mamans à la messe du dimanche de la fête des mères.

Liette Genest
Présidente de la fabrique St-Rock



Les séances de Vi-Active reprendront à l'automne, soit le 2 octobre 2019 de 10 heures à 11 heures.

Au plaisir de vous retrouver cet automne!!

Micheline Demers, animatrice
514 946-4195



Saint-Roch-de Mékinac

Salle de l'âge d'or

Épluchette de blé d'inde, samedi, le
24 août, On arrive dans l'après-midi

VENTE DE GARAGE

Dimanche 4 août 2019 de 10 h 00 à 16 h 00

En cas de pluie la vente est remise au dimanche suivant soit le 11 août aux mêmes heures.

Coût : 10\$/table ou emplacement

Pour réservation : Madame Denise Defoy : 819 646-5739

Madame Micheline Demers : 514 946-4195



Épluchette de blé d'Inde, samedi le 24 août 2019

Arrivée tôt!!!

La reprise des activités sera mardi, 10 septembre 2019 avec le dîner du mois.

NOUVEAU!



Le dépanneur du camping & Marina Saint-Roch-de-Mékinac

Vente de permis de pêche – chasse, etc. jusqu'au 15 octobre.

Rappel pour les citoyens durant la saison estivale, il est possible de se procurer certains articles tels que lait; pain; beurre et quelques conserves; friandises; ainsi que des articles de nettoyage.

Du 20 juin à la mi-septembre environ dépend de l'achalandage.

De 8 h à 21 h du dimanche au jeudi

De 8 h à 22 h vendredi et samedi





Cherche une femme de ménage

***Pour information : Madame Nancy Lacombe
819-289-2879 domicile
514-588-0855 cellulaire***

Tarif horaire : 20\$/heure & horaire variés

INFO ACTIVITÉS CAMPING SAISON 2019 !!!

Du 7 juin au 30 août, inclus :

Souper spaghetti de 17 heures à 20 heures

Tarif : 7.00\$/adulte

3.00\$/enfant de 6 à 11 ans

0.00\$/enfant de 0 à 5 ans

Vente des billets de contribution volontaire et le tirage aura lieu le samedi suivant vers 17 heures.

Samedi 17 août :

Épluchette de blé d'Inde de 17 heures à 19 heures

Tarif : 2.00\$/ personne

Distribution; 2 épis de blé d'Inde à la fois/ personne, jusqu'à épuisement des stocks.



Samedi 31 août :

**VENTE DE
GARAGE**

Vente de garage & soirée karaoké
à la salle communautaire
à partir de 20 h 00

Dimanche 1^{er} septembre :

Soirée Bye!Bye! 2019

Méchoui & soirée dansante à compter de 17 heures

Billets en vente lors des soupers spaghetti du mois d'août.





Merci

pour votre participation !



Votre comité :

Richard Dessureault, président
Diane Léveillé, secrétaire
Gisèle Dessureault, trésorière
Jean-Pierre Morel, conseiller
Jeannette Gauthier, conseillère



819 646-5500



Fête de la rivière

Samedi 17 août 2019

*Permis de pêche gratuit jusqu'à 18 ans pour les jeunes qui participeront à la formation
de 9 h à midi*

Tous les participants doivent s'inscrire au bureau de l'accueil

Les participants recevront une canne pêche avec leurre

Prends 27 inscriptions participant de 9 à 12 ans

En après-midi, pêche en rivière



**MON
EMPREINTE
BLEUE**

Calculez votre consommation d'eau à
Quebec.ca/monempreintebleue

**Fermez l'eau.
Sauvez gros.**

Campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable Le MAMH fait appel à vous !

9 juillet 2019

Nouvelle campagne pilotée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
À l'attention de la direction générale et du service des communications

Malgré une perception d'abondance et de gratuité, nous savons que les services d'eau demandent un suivi constant et représentent des coûts importants pour les municipalités. La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025, lancée en mars dernier, nous permet de travailler collectivement à une gestion plus responsable et plus efficace de l'eau potable.

Comme la protection de cette richesse collective est l'affaire de tous, il est nécessaire de sensibiliser les citoyens à cet enjeu environnemental et économique.

C'est pourquoi nous lançons la campagne « Mon empreinte bleue ». Cette campagne, qui porte sur l'économie d'eau potable résidentielle, comprend différents outils de communication, dont deux capsules vidéo et un quiz interactif sous le thème **Fermez l'eau. Sauvez gros.**

Votre implication

Une section a été conçue spécialement pour les municipalités sur la page Web de la campagne. Vous y trouverez tous les outils, livres de droits pour un an, pour téléchargement.

Faites une différence pour votre municipalité et pour l'ensemble du Québec en diffusant le quiz, les vidéos, les affiches et les bannières Web :

- sur vos sites Internet;
- sur vos comptes de médias sociaux;
- dans vos communications aux citoyens;
- dans vos communications internes;
- dans vos bâtiments municipaux (aréna, piscine, centre communautaire, hôtel de ville, etc.).

Chaque action et chaque goutte comptent. Suivez la vague et aidez-nous à propager le message !

Abonnez-vous à nos comptes @EmpreinteBleue et @MAMHQC et partagez nos publications en utilisant le **#FermezLeau** !

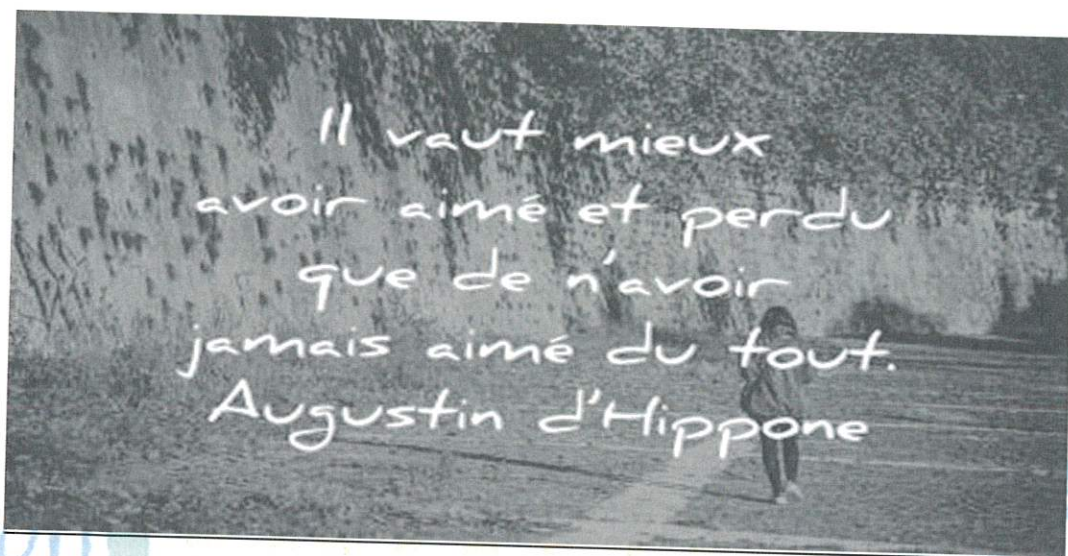
Pour toutes questions sur la campagne, vous pouvez nous joindre à cette adresse : EAUtrament@mamh.gouv.qc.ca

Direction des infrastructures

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

**Votre
gouvernement**

Québec



RESPONSABLE DU JOURNAL

Vos suggestions seront appréciées et considérées
Merci!

Ninon Fortier
Secrétaire

Municipalité St-Roch-de-Mékinac

Tél. :819-646-5635 p. 188

ninon.fortier@regionmekinac.com